

Stapleton*). Il est peu probable qu'il ait continué l'étude de la langue allemande après son retour de Mannheim**). Sa lecture favorite semble avoir été le *Gil Blas* qu'il cite à plusieurs reprises. Il connaissait aussi les œuvres de Corneille, Racine, Molière, Regnard, Dancourt, Crébillon et Campistron. Aux jeunes gens, il recommande particulièrement le *Télémaque*, les *Caractères de La Bruyère*, le *Traité du vrai Mérite* de Claville.

Les traits caractéristiques du style de Merjai ressortent assez des passages que j'ai cités. Comme la plupart de ses contemporains qui rédigeaient des lettres ou d'autres documents qui n'étaient pas destinés à être publiés, Merjai écrivait au courant de la plume, sans s'embarrasser de la correction de ses phrases et sans relire sa prose. Le résultat de cette manière d'écrire fut un style incorrect et désordonné, mais riche en expressions et en comparaisons saisissantes, accumulées d'une façon arbitraire comme dans l'œuvre de l'écrivain allemand Jean Paul. Son style devient plus bizarre encore par sa manie d'employer les signes de ponctuation avec grande parcimonie.

L'existence que Merjai menait après 1810, quand il eut achevé la rédaction de ses mémoires n'est connue par aucun document. Il n'avait sans doute pas d'autres revenus que ceux qu'il retirait de sa maison de campagne située à Eich. Il vendit la maison paternelle le 15 octobre 1810 pour une rente annuelle et viagère de 711,11 fr. et d'autres charges.***) Naturellement il serait intéressant de posséder des inventaires de sa bibliothèque et de ses collections de monnaies et de curiosités historiques, de connaître les noms des acquéreurs et des dates de vente. Comme il passa les dernières années de sa vie dans l'indigence, on peut admettre que ces trésors inestimables qui constitueraient aujourd'hui une partie importante de notre patrimoine historique furent dilapidés encore de son vivant.

En lisant l'article que NEYEN a consacré à Merjai dans la *Biographie Luxembourgeoise*, on est tenté de le comparer à François Villon. Il importe toutefois de remarquer qu'il était en 1787 titulaire régulier d'un diplôme de bachelier en droit de l'université de Louvain, qu'il avait le droit de se faire inscrire sur la liste des avocats du Conseil Souverain, de gérer les affaires judiciaires d'un seigneur justicier, ou même d'obtenir la succession de son père qui était aussi l'avocat de plusieurs abbayes. Comme son aisance relative lui permettait encore à cette époque

*) Thomas Stapleton, 1535—1598, théologien catholique anglais, auteur d'ouvrages d'apologétique.

**) Le seul ouvrage allemand avec la signature de Merjai que je connaisse est le *Historisches Helden- und Heldinnen-Lexikon*, imprimé à Leipzig en 1716.

***) Voir Rupprecht, article cité, p. 206.

Merjai ne mentionne pas dans ses mémoires le peintre Pierre Maissonnet dont Charles Arendt vit quelques tableaux dans la maison de la rue du Nord.